

Chers parents,

Hier, vendredi 13 mars, nous avons quitté nos élèves pour une période inconnue. Tout comme vous, les parents, nous avons commencé à nous organiser afin d'assurer la continuité pédagogique nécessaire à la scolarité de vos enfants.

Nous voulons vous assurer de notre volonté de vous assister dans le suivi de leur travail et de rester en contact avec vous tout au long de la période de confinement. Avec votre concours, nous pourrions mettre en œuvre le travail nécessaire pour que les élèves poursuivent leurs apprentissages, mais nous sommes conscientes que cela risque d'être plus ou moins compliqué à mettre en œuvre en fonction des situations personnelles.

Comment ?

Tout d'abord, chaque enseignante, à partir du CP, a remis aux élèves tout le matériel nécessaire pour pouvoir travailler à la maison. Certains enfants ont déjà du travail dans le cartable, ce qui permettra, dès lundi, de prendre le rythme. Le début de semaine sera un temps pour vous, parents, pour organiser la mise au travail de vos enfants. Nous leur avons communiqué la raison de ce confinement, en précisant qu'il ne s'agit pas de vacances, mais d'une nouvelle façon de travailler, à distance. Les grands l'ont bien compris, pour les plus jeunes il faudra sans doute repréciser les choses....

Ce début de semaine sera pour nous, enseignantes, la mise en route de cette continuité pédagogique en choisissant les bons outils, les bonnes modalités, le bon rythme. Un planning de travail sera proposé, en variant les supports, les activités pour que les enfants soient actifs et motivés. Nous allons faire le choix d'un mode de communication qui nous permettra de suivre le travail de nos élèves à distance. Dès lundi, dans la journée, vous serez destinataires des modalités pour chaque classe.

Le ministère de l'Éducation communique beaucoup sur la possibilité de travailler avec CNED ECOLE. C'est effectivement un outil intéressant, mais pas toujours en adéquation avec les progressions établies par chaque enseignante en début d'année ; de plus, cet outil ne nous permettra pas de suivre le travail des élèves.

Par ailleurs, certains apprentissages ne pourront pas être travaillés sans l'enseignante ; lorsque cela nécessite de la manipulation ou une approche pédagogique spécifique, ces apprentissages attendront le retour en classe. De même, il est inenvisageable de proposer des évaluations pendant cette période...Merci de votre compréhension.

Dans tous les cas, cette période pourra être mise à profit pour développer des temps de jeu, de lecture, ou d'échanges autour des activités proposées.

Nous restons à votre écoute pour évoquer des difficultés, des incompréhensions, en espérant que l'outil numérique sera fiable tout au long de cette période, pour toutes les familles.

Pour nous contacter :

- Les adresses mail de chaque enseignante : *ecolestpierre.prenom@gmail.com*
- L'adresse mail de l'école/la directrice : *ecole.stpierre85@gmail.com*
- Le téléphone (de 9h00 à 17h00) : 02.51.54.84.35
- Accueil à l'école : Les parents qui se rendent ponctuellement à l'école s'engagent à respecter les gestes barrières et à venir sans leurs enfants (de 9h00 à 17h00)

**Pour l'équipe pédagogique de l'école SAINT PIERRE,
Nathalie Richard, chef d'établissement**
Apprendre et grandir ensemble....mais à la maison !